

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2020/12/17/2020205727/justel>

Dossier numéro : 2020-12-17/30

Titre

17 DECEMBRE 2020. - Décret modifiant l'entrée en vigueur du décret du 6 mai 2019 relatif à la délinquance environnementale

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 06-01-2021 page : 282

Entrée en vigueur : 31-12-2020

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). Dans l'article 30 du décret du 6 mai 2019 relatif à la délinquance environnementale, le paragraphe premier est remplacé par ce qui suit : " § 1er. Le présent décret entre en vigueur à une date fixée par le Gouvernement wallon et au plus tard le 1er juillet 2022. ".

[Art.](#) 2. Le présent décret entre en vigueur le 31 décembre 2020.